Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 53 (1991)

Heft: 2

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

FAT – Nouveau programme de travail

Fritz Bergmann, Station de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural de Tänikon TG

Chaque printemps de la dernière année quadriennale relative au programme de travail, les milieux s'intéressant directement à notre Station de recherches, regroupant des conseillers, enseignants et organisations agricoles, sont chaque fois invités à nous adresser des suggestions et des propositions concernant l'élaboration du nouveau programme de travail. Depuis toujours, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture fait également partie des organisations qui, le plus souvent, portent un intérêt marqué pour la conception de ce programme de travail et s'engagent activement dans la phase de préparation.

Toutes les organisations nous ayant adressé des suggestions et des propositions, sont toujours invitées à participer à un débat avant que les nouveaux projets ne soient formulés. Nous avons ainsi l'assurance que nous n'effectuons pas d'investigations en dehors des besoins et des sollicitations de notre «clientèle». Le nouveau programme de travail, comportant des documents détaillés, est envoyé aux organisations devant participer à son élaboration. Il comprend 114 plans de travail sous forme d'avantprojet et se compose pour moitié de projets nouveaux et de projets déjà en cours (y compris des tâches de longue haleine).

Le programme de travail de l'ASETA relatif à la période 1991 - 94 traitera de la recherche, du développement et de l'appréciation

- de procédés de mécanisation d'un caractère écologique, économique en énergie et facilitant le travail;
- d'équipements de ferme et de bâtiments économiques adaptés aux animaux et fonctionnellement appropriés;
- d'investissements aux profits prometteurs et relatifs à l'organisation du travail et à la gestion de l'entreprise.

Points forts des travaux selon les secteurs spécialisés

La gestion d'entreprise

- elle apprécie la rentabilité des formes agricoles de rechange, des concepts de technique agricole, des structures d'exploitation et des branches de production;
- elle élabore des données de calcul relatives à la gestion d'entreprise;
- elle alimente le poste central d'évaluation en données comptables;
- elle fournit des rapports basés sur des analyses socio-économiques en faveur de l'économie domestique paysanne.

L'organisation du travail

- elle saisit, traite et publie les données relatives au temps consacré aux travaux agricoles;
- elle établit et entretient des programmes de calcul pour la prévision budgétaire des travaux d'exploitations agricoles;
- elle apprécie les possibilités d'une rationalisation du travail d'un point de vue organisationnel et ergonomique.

Le service des machines agricoles

- il recherche et examine de bonnes solutions techniques et

- d'un caractère écologique en vue de les appliquer aux véhicules et aux machines agricoles et, à cet effet, il élabore des moyens de décision utiles;
- il recherche des possibilités pour l'utilisation judicieuse des matières premières à croissance postérieure, p.ex. dans des buts énergétiques et comme matières industrielles de base;
- il suit et apprécie les possibilités techniques de la microélectronique en vue de la régulation des processus ainsi qu'en tant que systèmes d'information et de gestion;
- il s'occupe des questions de

Actualités TA 2 / 91

normalisation et des prescriptions de la circulation routière.

La mécanisation extérieure

- elle examine des techniques de production conformes à l'environnement et à faibles pertes pour les engrais de ferme et elle élabore des recommandations correspondantes à utiliser en pratique;
- elle élabore des recommandations pour la réduction d'agents chimiques auxiliaires à utiliser pour la protection des plantes, par l'emploi bien orienté de produits ou
- elle recherche et examine des procédés de travail du sol, en vue de ménager la structure du sol et l'environnement;
- elle évalue des méthodes de travail et des machines nouvelles, en ce qui concerne la fonction ainsi que les dépenses d'énergie et de travail.

La mécanisation intérieure

- elle élabore des solutions de production interne, adaptées à l'exploitation et relevant de la technologie des procédés industriels; pour ce faire, elle tient compte des limites de production, de l'utilisation de produits consommables et d'énergie achetée de manière économe et favorable à l'environnement;
- elle encourage l'utilisation d'énergies renouvelables;
- elle vérifie les méthodes de conservation à faibles pertes et de récupération, tout particulièrement des matières fourragères provenant du propre pays;
- elle développe et examine des systèmes de production animale adaptés au bétail, qui puissent tenir compte des exigences ergonomiques et de l'organisation du travail du propriétaire;

- elle examine les conditions des procédés de fumure liquide et solide, ainsi que celles de la préparation d'engrais de ferme;
- elle apprécie les matériaux de construction, de revêtement et de peinture, tout comme les machines et les appareils destinés à la production laitière, et cela en ce qui concerne les exigences légales pour leur autorisation.

Le service des constructions rurales

- il élabore les bases d'étude et les fiches des modèles de construction pour l'établissement du projet et pour l'exécution de bâtiments d'exploitation agricole;
- il établit les critères d'exigence pour la réalisation de bâtiments d'exploitation, de façon fonctionnelle, appropriée et adaptée aux animaux et à l'environnement;
- il saisit et traite les données relatives aux besoins d'investissement des bâtiments d'exploitation agricole.

Le service de contrôle des aménagements pour la stabulation

- il doit répondre à une tâche légale, à savoir le contrôle des aménagements des étables du point de vue de l'adaptation aux animaux et conformément à la loi de protection des animaux;
- il vérifie tout particulièrement les aménagements des étables du point de vue de l'adaptation aux animaux, dans le cas des ruminants et des porcins;
- il développe des formes de production animale adaptées au bétail et il contrôle les conséquences en découlant, du point de vue de la construction, de la technologie des pro-

- cédés industriels et de la gestion d'entreprise;
- il élabore les bases scientifiques et méthodiques destinées à l'appréciation de l'adaptation aux animaux;
- il conseille les autorités et les propriétaires d'animaux dans l'exécution de la législation en matière de protection des animaux pour le secteur de la production du bétail de rapport.

L'AVGETA à l'AGRAMA

L'association vaudoises et genevoise des entreprises de travaux agricoles (AVGETA) créée en décembre 1983 regroupe une quarantaine d'entrepreneurs. Au début attirés par la curiosité ou l'attente du miracle d'une concurrence abolie, les membres ont rapidement passé à la franche collaboration. De nombreux petits groupes se sont formés conscients du fait que le développement de leur ETA passait souvent par le recours à un collègue pour pallier à un manque momentané de matériel plutôt que de s'équiper avant d'avoir du travail en suffisance, voila une des facettes de notre association.

Notre but à l'AGRAMA est non seulement d'inviter tous les entrepreneurs à s'y retrouver mais de promouvoir les ETA en véritable alternative à un monde agricole en mal de solutions rentables, de faire connaître nos innovations techniques et de présenter les entreprises proches de chez vous.

Visite à recommander à tous ceux pour qui un homme averti en vaut deux. AGRAMA stand 8a1, Halle 8a.